

Diplôme Universitaire référent handicap

Validé par la CFVU du 02/06/2016

DUREE

121 heures d'enseignement théorique et pratique.

DATES

Plusieurs sessions de 2 jours (fin de semaine)
Fin septembre 2017 à mai 2018

CALENDRIER

Retrait et dépôt des dossiers :
jusqu'au 8 septembre 2017
Commission d'admission et résultats :
Le 11 septembre 2017
Acquittement des frais de formation :
avant le 21 septembre 2017

LIEU DE LA FORMATION

Saint-Denis et Tampon de La Réunion

FINANCEMENT

20 € (frais de dossier non remboursables) par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Frais de formation :

Individuel payant : 1 200 €

Convention employeur : 1 700 €

Nombre de participants : 20 maximum

Ouverture sous réserve d'un minimum de 15 participants.

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats dont les frais de formation sont pris en charge, le tarif « convention employeur » s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement (et a minima 3 mois avant le début de la formation) de façon à disposer de leur financement lors de l'inscription définitive.

Renseignements :

02.62.48.33.84

marie-nathalie.amadi@univ-reunion.fr

ww.sufp.re



Responsable pédagogique

Stéphane MANIN, Maître de conférences
Université de la Réunion

Coordonnatrices pédagogiques

- Irène STOJCIC, médecin de prévention
- Anne FOUCAULT, Déléguée territoriale
handicap (FIFHP)

Objectifs de la formation

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » fixe l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés pour tous les employeurs de plus de 20 salariés.

Pour se mettre en conformité avec la loi, et remplir cet engagement sociétal, les employeurs publics et privés se dotent désormais de véritables stratégies en matière d'emploi et de handicap.

Des plans d'actions qui nécessitent d'être pilotés par des professionnels formés. Un métier a ainsi émergé à la Réunion, qui exige de la technicité, des savoir-faire et savoir-être professionnels, une culture partagée.

Déroulement de la formation

Création d'un socle commun : 30 heures

- Juridique, avec un universitaire, professeur de Droit de l'Université de la Réunion, et le représentant du Défenseur des Droits
- Historique et culturel, avec une anthropologue, Observatoire Régional de la santé Océan Indien
- Technique, avec des médecins et professionnels de santé, pour apporter un éclairage sur les situations de handicap, et les partenaires du secteur sur les moyens de compensation mais aussi un juriste concernant le code des marchés, outil performant en matière d'emploi et de handicap
- Institutionnel, avec les acteurs, MDPH, FIFHP, Agefph

Développement d'une culture partagée de l'éco-système Emploi/Handicap : 20 heures

1. Sur l'insertion et le maintien à l'emploi, avec les acteurs eux-mêmes
 2. Sur la médecine professionnelle
 3. Sur la situation de handicap en milieu professionnel
 - En milieu ordinaire : en entreprise (Alther) et dans le monde public (statuts de la fonction publique et handicap)
 - En milieu protégé, les ESAT et EA
- Sur la notion d'accessibilité du monde professionnel

Structuration d'une capacité à piloter une stratégie handicap : 12 heures

- Aider l'employeur à se doter de sa propre stratégie
- Piloter un projet et générer de la collaboration autour des situations des personnes
- Accompagner le déploiement de la stratégie, en créant l'adhésion, en mobilisant et en communiquant en direction des différentes cibles internes et externes
- Assurer le suivi d'un plan d'actions

Partage d'une pratique métier : 12 heures

- Grâce à une session finale de deux jours basée sur le dialogue à partir de situations concrètes, et animée par des chefs de projet expérimentés de la Réunion et de l'hexagone.

Evaluation des stagiaires

- Rédaction d'un mémoire (coef 1) réalisé à l'issue d'un stage (35 heures) sur une thématique liée à la pratique du métier
 - Soutenance (coef 1) de ce mémoire devant un jury de professionnels
- Des cours collectifs et un tutorat particulier permettront d'accompagner les stagiaires dans la préparation de ces deux épreuves. (12 heures)

Diplôme Universitaire Réfèrent handicap Complément d'information

Validé par la CFVU du 02/06/2016



Le D.U. vise à

Doter le territoire réunionnais d'une compétence partagée qui permette aux employeurs publics et privés de mener des actions coordonnées et pérennes en matière d'emploi et de handicap. La dynamique de groupe créée par la formation se prolongera grâce à des réseaux désormais structurés et actifs.

Publics concernés

Les demandeurs d'emploi ou chefs de projet/chargés de mission handicap en poste ou juste nommés au sein d'entreprises, de collectivités locales, centres hospitaliers ou services déconcentrés de l'Etat à la Réunion.

La sélection se fera sur dossier, sur la base d'un niveau bac ou équivalent et de l'expérience acquise.

Compétences développées

Acquérir, compléter, développer des connaissances, compétences et expertises nécessaires pour structurer, coordonner, mettre en oeuvre, accompagner la politique handicap d'une organisation, et gérer le bon fonctionnement d'une équipe ou d'un environnement sur ce sujet. Acquérir des outils et des techniques en vue de l'accueil et de l'accompagnement de personnes handicapées (emploi, études...).

Les partenaires

du DU de chargé de mission / chef de projet handicap de la Réunion : Université de la Réunion, FIPHFP, Agefiph, CNFPT, Centre de gestion de la fonction publique territoriale, ANFH, PFRH OI, MDPH, Défenseur des droits